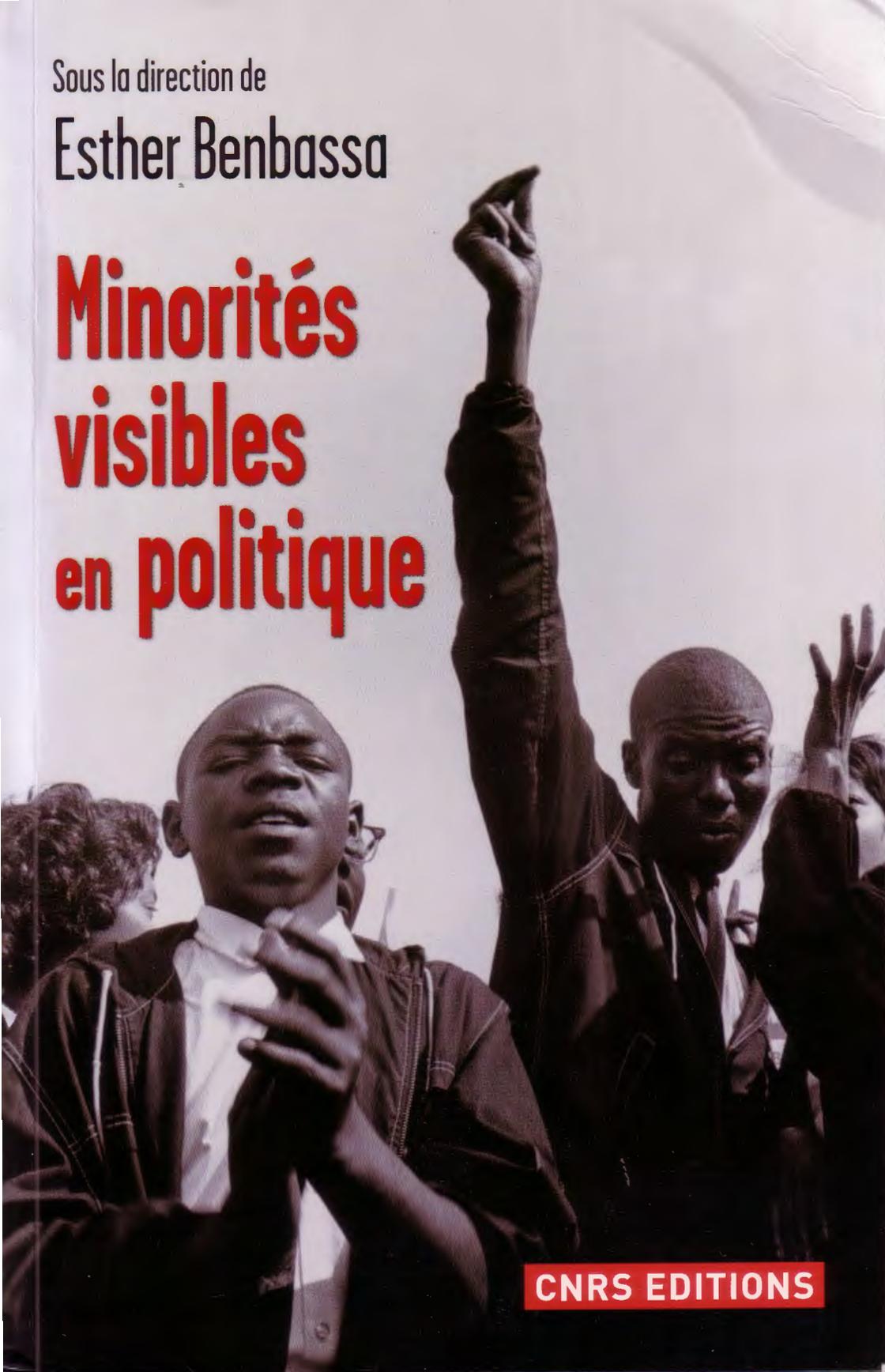


Sous la direction de
Esther Benbassa

Minorités visibles en politique



CNRS EDITIONS

Opportunités et risques de la représentation des musulmans occidentaux dans les institutions élues ¹

Abdulkader H. Sinno

On estime qu'aujourd'hui 1,5 à 2 % des habitants de l'Amérique du Nord et 4 % de ceux de l'Europe occidentale pratiquent l'islam ou appartiennent à des groupes ethniques traditionnellement musulmans. Au total, quelque 24 millions de musulmans vivent en Occident ; ils représentent donc 3 % de la population (forte de 740 millions de personnes) des États-Unis, du Canada, de l'Europe occidentale, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande réunis. Sauf changements spectaculaires – comme l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne, qui porterait la proportion de musulmans au sixième de la population de l'Union, ou un durcissement des lois sur l'immigration et de leur mise en œuvre, qui ralentirait la croissance de leurs effectifs –, ces pourcentages vont probablement doubler dans les vingt à trente prochaines années en raison de l'immigration et du différentiel des taux de fécondité, plus élevés chez les Occidentaux musulmans que non musulmans. Dans quelques décennies, il est tout à fait possible qu'un Français sur quatre ou cinq soit d'origine musulmane et que plusieurs pays européens aient des pourcentages de musulmans supérieurs à ceux des Noirs ou des Latinos aux États-Unis aujourd'hui. Certes, de nombreux musulmans occidentaux peuvent s'assimiler au point que leur identité musulmane n'ait plus d'importance, mais cela paraît peu probable à court terme dans la plupart des pays concernés. Aujourd'hui, les musulmans font partie intégrante de l'Occident. Ils ne sont plus des musulmans en Occident mais des musulmans occidentaux. Pourtant, leur interaction avec les institutions de leur pays a été et reste à bien des égards problématique.

1. Cette étude a été financée par la Carnegie Corporation de New York.

Beaucoup de musulmans occidentaux, en particulier en Europe et en Australië, ont toujours le sentiment de vivre au sein des sociétés occidentales sans en faire partie. Simultanément, des chocs culturels et des attentats ont monté une partie des opinions publiques contre les minorités musulmanes. Un cycle malsain de polarisation et de peur s'est enclenché, malgré les efforts de nombreux esprits raisonnables pour améliorer les relations. Les États occidentaux et leur population musulmane en forte croissance s'ajustent mutuellement sous la pression constante de chocs exogènes, comme le terrorisme transnational et les guerres du Moyen-Orient où sont engagées des armées occidentales, et qui intéressent vivement les Occidentaux, musulmans ou non. La façon dont ce processus sera géré aura une profonde influence sur l'avenir des nations occidentales et sur leurs relations avec le monde musulman qui constitue près du quart de l'humanité.

Dans un scénario catastrophe pour certains pays européens comme la France et la Belgique, une population musulmane ghettoïsée, jeune, excédée, deviendra un élément irréconciliable de la société avec ses propres institutions parallèles séparées. Ce qui pourrait aboutir à des guerres civiles ou du moins à des troubles graves. Ulcérés, les musulmans d'Europe iraient chercher inspiration et soutien dans des États et des organisations islamistes du reste du monde, et donneraient des arguments à ceux qui souhaitent prouver que l'Occident est antimusulman par essence.

Dans un scénario favorable, les musulmans occidentaux s'intégreraient dans leurs sociétés, mais en ayant le sentiment que leur identité, leur mode de vie, leurs croyances, y sont bien accueillis et appréciés. Ils enrichiraient les cultures de ces pays, consolideraient leurs institutions démocratiques, aideraient à redynamiser leur économie et stabiliseraient les populations européennes déclinantes sans éveiller la xénophobie ni faire figure de menace. Par leur exemple et à travers leurs réseaux, ils contribueraient aussi à promouvoir dans les pays à majorité musulmane des démocraties libérales authentiques et stables, qui deviendraient pour l'Occident des partenaires commerciaux et sécuritaires durables. En réussissant dans les pays occidentaux, ils prouveraient au monde que l'Occident n'est pas islamophobe.

Que peut-on faire si l'on veut renforcer les chances d'un avenir stable, sûr et équitable pour les membres des minorités musulmanes occidentales comme pour les sociétés dont ils font partie ? L'un des moyens de gérer pacifiquement l'évolution démographique de l'Europe et de l'Amérique du Nord est d'institutionnaliser le règlement des conflits qu'elle suscite. Perspective fort séduisante à bien des égards, car les démocraties libérales occidentales ont déjà les institutions nécessaires pour réduire les tensions et prévenir les conflits avec leurs minorités musulmanes ; le seul problème est qu'elles ne les ont pas utilisées efficacement. Et les principes

mêmes que certains, dans les majorités blanches, jugent menacés par l'expansion des minorités musulmanes – l'égalité, l'équité, la démocratie représentative authentique, l'acceptation des différences – peuvent guider un processus qui apportera aux membres de ces minorités une vie meilleure, rassurera les majorités non musulmanes et rendra pour tous l'avenir plus sûr et moins incertain.

Si on ne laisse pas les doléances s'exprimer, se négocier et se régler dans les comités et les séances des Parlements, l'alternative sera peut-être l'émeute, le terrorisme, le crime raciste, la violation des droits humains et religieux, le dénigrement global de cultures et de confessions, la discrimination dans l'éducation et au travail. Les pays occidentaux ont déjà connu toutes ces manifestations négatives de l'hostilité mutuelle. L'enjeu est énorme, les institutions pour prévenir et résoudre le conflit existent. Les Occidentaux sauront-ils en faire bon usage ?

Pour réussir à institutionnaliser les différends, il faut que la représentation soit réelle. Malheureusement, les incitations à court terme qui déterminent le comportement des participants aux processus politiques de la démocratie libérale sont si complexes que les mécanismes conçus pour assurer une représentation réelle et de bonnes décisions deviennent souvent contre-productifs et nuisibles.

L'ÉTAT ACTUEL DE LA REPRÉSENTATION DES MUSULMANS OCCIDENTAUX

Dans ce qui suit, le mot « musulman » n'indique pas nécessairement une identité religieuse, mais une identité qui peut avoir des dimensions religieuses, ethniques, politiques ou culturelles. Cette acception est particulièrement utile pour étudier la dynamique de la représentation. Plus peut-être que les autres, les élus changent d'identité politique en fonction des circonstances et des attentes. Même ceux qui se disent de simple « culture musulmane », voire « musulmans laïques », constatent qu'il leur faut s'occuper de problèmes « musulmans » et qu'ils sont considérés comme « musulmans » par leurs propres partis politiques soucieux d'afficher leur diversité, par les membres de la minorité qui se sentent proches d'eux ou ne leur font pas confiance, par des rivaux qui cherchent à les discréditer, par les médias en quête de voix « musulmanes » et par les organisations de la société civile. Bien qu'il soit laïque et d'allure tout à fait européenne, Saïd el-Khadraoui, par exemple, député belge au Parlement européen, né d'un couple mixte maroco-flamand, a été célébré en tant que membre d'une « minorité ethnique » par ses collègues de l'Inter-groupe Antiracisme et Diversité de ce Parlement. Pour comprendre le

vaste éventail des dynamiques qui influent sur la représentation musulmane, mieux vaut définir « musulman » en un sens large et englobant. Je qualifierai donc une parlementaire de musulmane si elle est de confession musulmane ou si l'un au moins de ses parents est de confession musulmane ou appartient à un groupe ethnique traditionnellement musulman.

En janvier 2008, 109 musulmans avaient servi ou servaient dans des Parlements occidentaux, et des centaines d'autres dans des conseils municipaux et des assemblées régionales (ou d'État fédéré), mais les taux de représentation étaient très inégaux². Au début de l'année 2010, 61 musulmans étaient membres de Parlements nationaux occidentaux, sur un total de 8 815 parlementaires dans les 21 pays occidentaux où les musulmans dépassent 0,5 % de la population. Ce qui fait 0,7 %, soit moins du quart du pourcentage de musulmans dans ces pays. Ils sont présents dans 18 chambres.

En 2008, la Belgique et le Royaume-Uni étaient en tête pour le nombre de parlementaires musulmans (13 chacun). Dans les deux pays, ceux-ci servaient dans les trois assemblées – la Chambre haute, la Chambre basse et le Parlement européen. Venaient ensuite les Pays-Bas (8 parlementaires) ; la France et l'Allemagne (7 chacun) ; le Canada (5) ; la Suède (4) ; le Danemark (3) ; et la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Grèce et les États-Unis (1 chacun).

Sur les 64 parlementaires musulmans en fonction en 2008, 29 étaient des femmes, soit 45 %, pourcentage bien supérieur aux 19,6 % de femmes (selon les chiffres compilés par l'Union interparlementaire à la date du 30 juin 2007) dans la composition globale des organes législatifs de l'OSCE (l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui compte 55 États). Les femmes étaient près de deux fois plus représentées parmi les parlementaires musulmans dans les assemblées législatives dont les membres sont nommés ou élus à la proportionnelle (49 % des musulmans) que dans celles qui sont élues au scrutin majoritaire (27 %). Mais, même dans les systèmes à scrutin majoritaire (États-Unis, Canada et Grande-Bretagne), le pourcentage de femmes restait plus élevé chez les élus musulmans que chez leurs collègues non musulmans.

En 2008, les taux de représentation musulmane étaient faibles dans tous les grands pays européens. En Allemagne, il n'y avait que 5 parlementaires musulmans sur les 614 membres du Bundestag, et aucun à la Chambre haute – ce qui fait, en pourcentage, cinq fois moins d'élus

2. Ce chiffre est celui des parlementaires musulmans élus depuis 1980 dans les pays occidentaux où les musulmans représentent plus de 0,5 % de la population – ou depuis la date où ce seuil a été atteint, s'il ne l'était pas encore en 1980. Une poignée d'autres ont servi avant 1980 ou dans des pays occidentaux aux populations musulmanes très réduites.

musulmans au Bundestag que de musulmans en Allemagne. Sur ses 908 membres, le Parlement français ne comptait que 3 sénatrices musulmanes d'origine nord-africaine (dont 1 était née d'un couple mixte), plus 2 élus du territoire d'outre-mer très majoritairement musulman de Mayotte, dont la représentation est garantie dans les deux chambres – sous-représentation d'autant plus nette que, selon les estimations, la proportion de musulmans en France, la plus élevée d'Occident, se situe autour de 8 %. En Grande-Bretagne également, la représentation des musulmans est très inférieure à leur poids dans la population : un cinquième du pourcentage démographique à la Chambre des communes, un tiers à la Chambre des lords. Globalement, les 8 membres musulmans du Parlement européen ne constituent qu'à peine plus de 1 % de cette assemblée, soit un tiers du pourcentage de musulmans dans l'Europe élargie. La représentation des musulmans américains compte parmi les plus faibles en Occident. Elle est du même ordre que celle des minorités musulmanes historiquement défavorisées de Grèce et de France.

Mais avoir quelques musulmans occidentaux dans les assemblées politiques ne suffit pas à résoudre les problèmes de discrimination, de violation des droits et des libertés civiles, de ressentiment ou de sécurité. Encore faut-il que les élus musulmans aient la volonté et la capacité d'agir sur ces questions.

LES AVANTAGES D'UNE VRAIE REPRÉSENTATION DES MUSULMANS OCCIDENTAUX

Certains élus musulmans se dissocient de leurs cultures et communautés d'origine, voire se définissent contre elles – pensons par exemple à Aayan Hirsi Ali. Ceux qui ne le font pas apportent à ces communautés plusieurs avantages.

L'un d'eux concerne le vocabulaire utilisé dans l'assemblée élue : lorsque des musulmans sont présents dans les Parlements et les conseils municipaux occidentaux, celui-ci commence à évoluer dans le sens de l'inclusion. Les élus non musulmans réévaluent leurs postulats implicites sur les musulmans. Les besoins des musulmans sont moins souvent ignorés et leurs requêtes rejetées moins souvent sans délibération ni examen. Le langage devient moins blessant.

Les élus musulmans facilitent aussi à leurs mandants les contacts avec les pouvoirs publics. J'ai souvent vu ces parlementaires et conseillers municipaux donner des conseils à des immigrés musulmans qui ont d'urgents besoins d'interaction avec les institutions de leur nouveau pays, mais peu d'expérience de ces démarches. Ces migrants sont plus à l'aise pour

aborder l'élu lorsqu'il y a communauté d'origine ou de religion. Dans les contacts dont j'ai été témoin, beaucoup de ces élus et de personnes venues leur demander de l'aide ont estimé qu'un représentant musulman comprend mieux qu'un non musulman les besoins de ses coreligionnaires.

Un autre avantage est qu'il devient possible de contester les décisions injustes à l'égard des musulmans, qui sont prises par le Parlement, le conseil municipal ou le comité. Dans de nombreux cas, de Sydney au Michigan, des conseils municipaux sont revenus sur leur décision d'interdire la construction d'une mosquée ou d'une école musulmane grâce à la ténacité d'un conseiller musulman déjà élu.

Les élus musulmans militants peuvent faire bien davantage. Certains prennent appui sur leur fonction élective pour s'adresser aux médias sur des questions concernant les musulmans, comme les nouvelles lois anti-terroristes qui prolongent la durée de détention sans inculpation ou les dispositions restrictives sur l'immigration. Quelques-uns peuvent devenir des porte-parole réguliers sur ces questions dans l'assemblée dont ils sont membres.

Ils peuvent aussi contribuer à orienter la politique dans un sens plus équitable en faisant informellement l'éducation d'autres élus et de membres de l'exécutif. Et certains, particulièrement entreprenants et efficaces, parviennent à fournir des biens publics vraiment nécessaires et à faire baisser la tension dans leur circonscription. L'une des plus brillantes représentantes musulmanes que j'aie rencontrées a réussi à faire les deux simultanément. Shuja Shaikh, conseillère municipale musulmane et ex-maire de Hackney (Grande-Bretagne), a des relations fortes et durables avec les Juifs conservateurs, majoritaires dans sa circonscription. Elle les représente efficacement depuis 1974, et ces rapports de soutien mutuel lui ont permis d'assurer à la population musulmane en expansion un service du logement doté de fonds publics et un centre communautaire.

Une représentation réelle des musulmans occidentaux, comme de toutes les minorités, a des avantages évidents. Mais le chemin qui y conduit est périlleux et soumis à des dynamiques potentiellement préjudiciables.

LES RISQUES DE LA REPRÉSENTATION DES MUSULMANS OCCIDENTAUX

Les scénarios ne manquent pas où la représentation d'une minorité à des fonctions électives peut devenir inefficace ou même contre-productive.

Pour une raison simple : les nombreuses conditions nécessaires à son efficacité sont rarement réunies.

Pour que la représentation soit efficace, il faut que de brillantes personnalités issues de la minorité aient la volonté d'entrer en politique, et presque autant de chances de se faire élire que leurs homologues issus de la majorité ; qu'elles aient le désir et la capacité de représenter simultanément les besoins et préférences de la minorité et ceux des électeurs de leur circonscription ; qu'elles puissent s'écarter des positions de leur parti quand celles-ci contredisent les intérêts de la minorité ; qu'elles ne soient pas fragilisées par des institutions informelles ; et qu'elles puissent travailler dans une culture politique qui ne se montre pas hostile à l'expression d'opinions non hégémoniques.

Il faut aussi que la minorité ait des intérêts assez homogènes sur certains problèmes clés, et que ces intérêts ne paraissent pas menacer de façon déraisonnable ceux de la majorité ou d'autres minorités.

Enfin, il faut que les représentants eux-mêmes ne deviennent pas des personnages trop controversés ou embarrassants pour la minorité, ni, à l'inverse, trop surveillés, vilipendés, persécutés ou entravés parce qu'ils appartiennent à la minorité.

L'« OFFRE » DE CANDIDATS MUSULMANS

Beaucoup de dirigeants communautaires avec lesquels je me suis entretenu aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en Australie me l'ont dit : trop peu de musulmans doués s'intéressent à la politique. Ils attribuent ce manque d'enthousiasme à l'absence de formation dans les activités d'ordre collectif, à un *ethos* de l'immigré qui valorise l'excellence professionnelle dans certaines communautés ou à la crainte d'être rejetés et persécutés par une majorité hostile. Plusieurs dirigeants interrogés ont cependant noté que cette situation évolue, en partie grâce à l'exemple encourageant de la première génération de candidats musulmans qui ont réussi.

L'ÉLIGIBILITÉ DES BONS CANDIDATS MUSULMANS

Il existe un « handicap » musulman dans tous les systèmes électoraux. Dans les scrutins majoritaires, il s'avère qu'aux États-Unis, au Canada et en Grande-Bretagne les candidats musulmans doivent compter avec l'attitude d'un pourcentage de l'électorat qui, d'accord ou

non avec eux sur le plan politique, ne votera pas pour eux parce qu'ils sont musulmans. Ceux qui veulent s'identifier aux intérêts de la minorité ne peuvent donc être élus que s'ils ont une autre identité qui allège le handicap musulman (Afro-Américain, membre d'une minorité musulmane bien perçue comme les ismaéliens), si la circonscription comprend suffisamment de musulmans dont le vote et l'engagement compensent le handicap, ou si l'électeur moyen n'appartient pas à des catégories dont les membres sont particulièrement enclins à rejeter un candidat parce qu'il est musulman. J'ai analysé les résultats d'une enquête Pew qui demandait aux personnes interrogées : un candidat à la Maison-Blanche a-t-il moins de chances d'obtenir votre vote s'il est musulman ? J'ai constaté qu'un électeur évangélique est cinq fois plus susceptible que l'Américain moyen de refuser son suffrage à un tel candidat, et un catholique ou un républicain trois fois plus ; et aussi que le refus de voter pour un musulman est plus faible chez les plus instruits et plus fort chez les plus âgés. Cette réticence des électeurs a de multiples sources – influence de dirigeants politiques et religieux hostiles, médias conservateurs et religieux, peur et ignorance, identification des citoyens musulmans à des actes de terrorisme aux États-Unis et à l'étranger, chocs culturels, etc.

Dans les systèmes à scrutin proportionnel, la représentation des musulmans est soit bien meilleure que dans les systèmes à scrutin majoritaire, soit totalement inexistante. En janvier 2007, dans les onze chambres occidentales élues à la proportionnelle qui comprenaient des musulmans, ceux-ci étaient représentés à hauteur de 57 % de leur poids démographique. Quatorze autres chambres de ce type dans des pays occidentaux où la population musulmane dépasse 0,5 % n'avaient pas un seul représentant musulman (Autriche, Suisse, Italie, Espagne, Luxembourg et Finlande). Peut-être y a-t-il un point de basculement où la concurrence pour les voix musulmanes (ou immigrées en général) provoque un changement de stratégie dans tous les partis : au lieu d'éviter d'avoir des candidats musulmans, ils en recrutent énergiquement. Ce point est atteint quand un parti (souvent petit, comme les Verts) réalise des gains électoraux en présentant un candidat musulman. Le succès du premier entrant incite tous les autres – sauf les partis d'extrême droite – à l'imiter. Dès que les partis commencent à se disputer le vote des musulmans, ceux-ci sont bien représentés, puisque les systèmes proportionnels stimulent plus les partis que les systèmes majoritaires, et que la plupart des partis placent un candidat musulman en bonne position sur leur liste pour attirer ou ne pas perdre totalement les voix de la minorité. Beaucoup de ces candidats entrent donc au Parlement. Les 10 musulmans néerlandais élus à la Tweede Kamer pour la législature 2003-2006 appartenaient à six partis différents, et l'un d'eux a constitué son propre groupe d'une seule personne. Leurs 7 successeurs élus en 2006 étaient membres de cinq partis

distincts. Les 6 députés musulmans belges à la Chambre basse appartenaient à trois partis différents. Si le point de basculement n'a pas été atteint dans de nombreux pays, c'est parce que les chefs de parti y sont convaincus que les électeurs n'accepteront pas de candidats musulmans.

LA VOLONTÉ ET LA CAPACITÉ DES ÉLUS MUSULMANS À REPRÉSENTER LES MUSULMANS EN PLUS DE LEURS ÉLECTEURS

Il n'est guère facile aux parlementaires musulmans d'incarner simultanément les intérêts de la minorité et ceux de leur circonscription, sauf s'ils jouissent du soutien de leur parti, d'un siège sûr et d'un électorat qui ne s'offusque pas de leurs plaidoyers en faveur de la minorité. C'est particulièrement clair en Grande-Bretagne. Par exemple, dans la délégation britannique au Parlement européen, le libéral-démocrate Sajjad Kareem, dont les idées sont en harmonie avec celles de son parti, s'exprime ouvertement et vigoureusement sur les questions musulmanes, mais l'autre élu musulman, le conservateur Syed Kamall, ne le fait pas. De même, les membres musulmans de la Chambre des lords, qui sont pairs à vie, abordent en général bien plus fréquemment et énergiquement les problèmes musulmans que leurs homologues des Communes, qui dépendent du bon vouloir et du soutien de leur parti (le parti travailliste pour tous les quatre).

La dynamique qui s'établit entre un parlementaire musulman et son parti peut être très complexe. La discipline de parti dicte souvent son vote au novice peu implanté dans sa circonscription, mais l'élu peut assurer son autonomie lorsqu'il consolide sa base électorale, ou lorsque le parti ressent la nécessité de gagner le soutien de la minorité dans une élection imminente³.

LE DEGRÉ DE TOLÉRANCE DE LA CULTURE POLITIQUE

Pour que les élus de la minorité musulmane contribuent efficacement à prévenir et à résoudre les conflits, ils doivent pouvoir formuler des idées

3. Pour une analyse plus approfondie de cette dynamique en Grande-Bretagne, voir Abdulkader Sinno et Eren Tatari, « Muslims in UK Institutions », in Abdulkader Sinno (éd.), *Muslims in Western Politics*, Bloomington, Indiana University Press, 2009, p. 113.

peu acceptables pour la majorité sans compromettre leur sécurité, leurs moyens d'existence et leur carrière politique. Beaucoup ont souffert ou craint de souffrir dans un ou plusieurs de ces domaines. Au Danemark, par exemple, des élus musulmans ont été menacés par des militants d'extrême droite. Des parlementaires musulmans m'ont confié en privé que leur carrière politique au sein de leur parti prendrait fin abruptement s'ils s'exprimaient en toute franchise sur le conflit israélo-palestinien. Certains membres du Parlement européen, démis de leurs fonctions par leur parti à la suite d'accusations de mauvaise gestion (non délictueuse) de fonds publics, affirment qu'on les a pris pour cibles précisément parce qu'ils défendaient haut et fort les minorités musulmanes.

Même aux États-Unis, Keith Ellison a été bruyamment attaqué quand il s'est présenté pour la première fois aux législatives, et au début de son mandat. Son adversaire l'a comparé à Hitler, s'est moqué d'un pseudonyme musulman qu'Ellison avait utilisé dans sa jeunesse et s'est déclaré « personnellement blessé, en tant que Juif, que nous ayons un candidat comme celui-ci à un siège au Congrès des États-Unis⁴ ».

Quand Ellison a annoncé son intention d'apporter un Coran pour sa prestation de serment, le commentateur vedette conservateur Dennis Prager y a vu « un acte d'hubris [...] qui met en danger la civilisation américaine ». L'animateur de talk-shows a précisé sur Internet : « Dans la mesure où il s'agit d'un membre du Congrès qui prête serment de servir l'Amérique et de défendre ses valeurs, l'Amérique ne s'intéresse qu'à un seul livre : la Bible. Si vous ne pouvez pas prêter serment sur ce livre-là, ne servez pas au Congrès. » Une autre figure de proue conservatrice des médias, Glenn Beck, alors animateur des *Headline News* de CNN, a lancé à Ellison après son élection : « Prouvez-moi que vous ne travaillez pas avec nos ennemis⁵. »

L'attaque la plus stupéfiante venue d'un collègue parlementaire a été celle du représentant républicain Virgil H. Goode Jr., élu d'une circonscription du centre-sud de la Virginie, qui a écrit dans une lettre à ses mandants : « Je crains qu'au siècle prochain nous n'ayons beaucoup plus de musulmans aux États-Unis si nous n'adoptons pas la politique d'immi-

4. Neil MacFarquhar, « Democrat Poised to Become First Muslim in Congress », *New York Times*, 8 octobre 2006.

5. Dennis Prager, « America, Not Keith Ellison, Decides What Book a Congressman Takes His Oath On », 28 novembre 2006, <http://www.townhall.com/Columnists/DennisPrager/2006/11/28/america_not_keith_ellison_decides_what_book_a_congressman_takes_his_oath_on> (consulté le 22/11/2009). Mediamatters.org, « CNN's Beck to First-Ever Muslim Congressman: "[W]hat I Feel like Saying Is, 'Sir, Prove to Me that You Are Not Working with Our Enemies'" », 15 novembre 2006, <<http://mediamatters.org/items/200611150004>> (consulté le 22/11/2009).

gration rigoureuse que j'estime nécessaire pour préserver les valeurs et les croyances traditionnelles des États-Unis d'Amérique.» Évoquant le «représentant musulman du Minnesota», Goode poursuivait : «... Si les citoyens américains ne se réveillent pas et n'adoptent pas la position de Virgil Goode sur l'immigration, il est probable qu'il y aura beaucoup plus de musulmans élus aux fonctions publiques et exigeant l'usage du Coran⁶.» Malgré l'hostilité ambiante, Ellison a utilisé pour sa cérémonie de prestation de serment un exemplaire du Coran ayant appartenu à Thomas Jefferson, qu'il a emprunté à la Bibliothèque du Congrès. Le fait même qu'Ellison ait surmonté ces attaques et soit devenu un représentant efficace tant de sa circonscription que des Américains musulmans au Congrès prouve assez son habileté et son intelligence politiques. Il bénéficie également aujourd'hui d'un siège très sûr.

LE RÔLE DES INSTITUTIONS INFORMELLES

En dépit du développement institutionnel très poussé de l'Occident, des décisions majeures se prennent dans un cadre informel. Ces «institutions informelles», en particulier le pub, laissent certains musulmans hors du cercle de la prise de décision. Selon Tariq Ramadan, même un musulman conservateur ne doit pas avoir scrupule à se trouver dans un pub si l'enjeu est important et qu'il ne consomme pas d'alcool, mais plusieurs élus musulmans y voient néanmoins un problème qui limite leur capacité d'influencer efficacement les délibérations. Inversement, une élue musulmane m'a dit qu'elle se sentait exclue des discussions de ses collègues masculins musulmans conservateurs.

LE CONFLIT (APPARENT) AVEC LES INTÉRÊTS DE LA MAJORITÉ OU D'AUTRES MINORITÉS

Aux Pays-Bas, certains politiciens, tel feu Pym Fortuyn, avaient réussi à présenter l'islam comme contraire aux intérêts des gays et dangereux pour leur mode de vie. Aux États-Unis, des organisations très pro-Israéliennes postulent que tout politicien musulman est instinctivement antisémite et hostile à Israël. Certains militants particulièrement agressifs

6. «Lawmaker Won't Apologize for 'Islamophobic' Letter», CNN, 21 décembre 2006, <<http://www.cnn.com/2006/POLITICS/12/20/lawmaker.koran/>> (consulté le 22/11/2009).

soutiennent même que l'immigration et l'intégration de musulmans en Occident mettent en péril les populations juives occidentales et les intérêts israéliens. Des politiciens et commentateurs occidentaux de nationalités et de sensibilités politiques très diverses affirment que la démographie musulmane constitue une menace culturelle ou sécuritaire contre les populations de leur pays. Ils séduisent les conservateurs qui redoutent le changement social ; les chrétiens évangéliques qui voient dans l'islam une menace théologique et une religion rivale pleine d'énergie ; les organisations féministes qui estiment que l'islam impose des restrictions aux femmes, et un important pourcentage de la population occidentale qui s'inquiète pour sa sécurité dans un monde incertain. La peur des musulmans et de l'islam en général a un impact sur les attitudes à l'égard des candidats musulmans. Les dirigeants des partis s'estiment tenus de ne présenter que des musulmans « acceptables », qui ne sont peut-être pas représentatifs de leur communauté.

Les dirigeants politiques des pays occidentaux fixent de façon nettement différente le ton des trois dimensions de leurs rapports avec leurs minorités musulmanes et les musulmans en général : l'attitude à l'égard des musulmans présents dans leur pays, à l'égard de l'immigration en provenance des pays musulmans, et à l'égard des pays musulmans et des musulmans à l'étranger. L'administration de George W. Bush a défendu publiquement les droits des musulmans américains, mais elle s'est dotée de nouveaux moyens de violer ceux des non-citoyens, elle a réduit *de facto* l'immigration venue des pays musulmans en instaurant de redoutables contrôles de sécurité, et elle a mené une politique étrangère d'une agressivité flagrante qui a anéanti des centaines de milliers de vies musulmanes, réduit les chances d'une libéralisation dans de nombreux pays musulmans et provoqué des destructions inimaginables en Irak et en Afghanistan. Les Canadiens ont fait beaucoup mieux à tous égards, et ils ont fait participer leur population musulmane aux prises de décisions susceptibles d'avoir un impact sur ses droits civils et ses libertés. En Europe même des dirigeants des grands partis politiques établis ont aujourd'hui des mots très durs pour les musulmans. Il est très dangereux que des politiciens « modérés » usent d'un tel langage : leur attitude fait passer le message qu'il est permis de traiter les musulmans autrement que les autres, elle conduit à l'acceptation et à l'hégémonie de l'intolérance.

Les sociétés occidentales et leurs minorités musulmanes ont besoin que des musulmans soient présents dans les assemblées élues et les allées du pouvoir et qu'ils puissent parler franchement des problèmes concernant leurs coreligionnaires. Ces représentants n'ont pas à être manifestement « symboliques », comme de nombreux parlementaires musulmans en

Europe, qui sont choisis et strictement encadrés par leur parti. Ils s'attireraient le mépris de la minorité musulmane et renforceraient en son sein l'emprise de ceux qui pensent que la participation citoyenne ne sert à rien. Les musulmans désenchantés chercheraient ailleurs des dirigeants et une représentation dans la sphère publique. Il incombe aux chefs des partis européens, même les plus disciplinés, de faire preuve de souplesse et de permettre ainsi aux élus musulmans d'exprimer les doléances de leur minorité et de participer à un règlement authentique et fructueux des conflits. Cette attitude les servirait électoralement en attirant le vote musulman et contribuerait à intégrer les minorités musulmanes au processus politique. Dans des pays comme la Grande-Bretagne, la France et la Belgique, elle aiderait aussi à faire passer le conflit de la rue à un cadre institutionnel moins problématique.

Traduit de l'anglais par Paul Chemla